N°13 : 1e semestre 2021

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble

La Ville Eude

Dans ce numéro :

- **PORTE PAROLES :** *Mot du Maire*
- **MOULIN A PAROLES :** *Ecole " La Tribu Arc-en-Ciel "*
- **LA PAROLE EST A VOUS :** *Associtation " Public Montessori " / CATM*
- **PAROLES D'EXPERT :** *État civil/Portrait*

Mot du Maire

Au moment où la pandémie régresse grâce à la vaccination, je me permets de vous rendre visite au travers de ces quelques lignes. Le couvre-feu et les confinements successifs nous ont obligé à limiter nos déplacements. Les contraintes s'allègent, les déplacements sont possibles, les rendez-vous de famille, la réouverture des commerces permettent de retrouver une vie normale et plus de liberté. Revenir à ce vivre ensemble prendra du temps. Nous avons redécouvert les services et les commerces de proximité, les ventes directes à la ferme, chez les producteurs, les services publics proches de vous. Tout ceci démontre que nous sommes des éléments d'un ensemble cohérent, que la mondialisation a ses effets pervers. Malgré ces contraintes, nous continuons à faire avancer les projets utiles à notre commune et à ses habitants.

Depuis le début de notre premier mandat, nous avons fait en sorte de minimiser les dépenses de fonctionnement pour augmenter les excédents pour les investissements, excédents de plus en plus élevés, puisqu'au compte administratif de 2020, ce sont près de 500 000 € qui serviront à financer les projets futurs.

La salle des fêtes « le Foyer Rural » va voir ses premiers travaux commencer, pour une ouverture prévue en juillet 2022. Le permis de construire a été accordé le 3 mai 2021. Cet investissement nous permettra enfin, de disposer d'une salle fonctionnelle pour nos associations communales et nos habitants. Nos associations sportives ne sont pas oubliées, puisque la salle de sport construite en 1994, nécessite de lourdes réparations, reportées depuis près de 25 ans. La déformation de la structure et du sol ne sont pas apparues subitement, mais les travaux nous incombent aujourd'hui. Pour ces deux bâtiments, c'est près d'un million et demi d'euros HT qui seront investis dans les travaux. Les différentes demandes de subventions nous permettront de réduire ce montant Nous continuerons également la rénovation de l'église en réparant les boiseries des chapelles et du chœur.

Il y a également l'aménagement de la place Huet et Peuvrel et la rue Emile Rouxin, pour lesquelles le comité consultatif s'est réuni. C'est grâce aux propositions des habitants que nos projets évoluent. La sécurisation, le stationnement, la mobilité, etc... sont évoqués. Nous sommes à l'écoute, rien n'est figé. Rendre notre espace de vie agréable nous semble une priorité, ce qui nous permet d'améliorer le vivre ensemble.

Nous n'oublions pas les routes hors agglomération qui ont besoin d'être rénovées. Notre investissement dans ces travaux sera, cette année encore, important.

La relation entre la commune et la communauté de communes de la Bretagne Romantique est importante. Avec Mme Sarah Legault-Denisot, conseillère communautaire nous faisons en sorte que le développement du territoire communautaire soit équilibré, que ce soit dans le futur plan local d'urbanisme (PLUi), dans le Contrat de relance et ruralité pour la transition écologique (CRRTE).

En ce début d'été, je vous souhaite de passer de bonnes vacances, des retrouvailles heureuses et sans contrainte, que ce vivre ensemble vous apporte les meilleurs moments possibles.

Georges DUMAS,
Maire de Meillac

SOMMAIRE

••• PORTE PAROLES

- Mot du Maire ..... Page 2
- Culture Loisirs ..... Page 3
- Bâtiments communaux ..... Page 4
- Voirie et assainissement ..... Page 5
- Finances ..... Page 6
- Action sociale ..... Page 7
- Vis associative ..... Page 8
- Communication ..... Page 8
- Mot de la majorité ..... Page 9

••• MOULIN À PAROLES

- CM - Tribu Arc-en-Ciel ..... Page 10
- Gendarmerie nationale ..... Page 11
- Mediathèque ..... Page 12
- Marché ambulant ..... Page 12
- Litiges de consommation ..... Page 12
- Quel Air pour nos enfants ..... Page 13
- Arbres remarquables ..... Page 13

••• LA PAROLE EST À VOUS

- Public Montessori ..... Page 14
- APEEP ..... Page 14
- ACCA ..... Page 14
- Comité d'Animation ..... Page 14
- Club de la bonne Entente ..... Page 15
- Moto-club Meillacois ..... Page 15
- Office des Sports ..... Page 15
- GYM Meillacoise ..... Page 15
- Les Anciens Combattants ..... Page 16
- Ecole de Musique du SIM ..... Page 17
- FC Meillac Lanhélin Bonnemain ..... Page 17

••• PAROLES D'EXPERT

- État civil ..... Page 18
- Ouverture d'une Boucherie ..... Page 18
- Ouverture du Salon de Coiffure ..... Page 19

Directeur de la publication : Georges Dumas
Comité de rédaction : Commission communication
Crédits photos : La Mairie
Impression : Imp. atmco IMPRIM'VERT
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : janvier 2021

Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr

Culture Loisirs

E.L.I. : l'Espace de Loisirs Itinérants fait son retour en 2021

Après une année d'interruption en raison du contexte sanitaire, nous réitérons l'expérience de l'Espace de Loisirs Itinérants au regard de l'enthousiasme et la satisfaction des enfants (mais aussi des parents) ayant participé en juillet 2019. Tous ont constaté de nombreux avantages :

- accueil et repas (piques-nique fournis par la famille) pris dans la commune évitant les déplacements véhiculés et permettant une autonomie complète des enfants,
- activités innovantes et diversifiées laissées aux choix des enfants,
- inscription modulable sans engagement à la journée ou à la semaine à des tarifs très abordables.

Afin d'adapter au mieux l'accueil, la tranche d'âge des enfants pouvant participer a été modifiée et élargie aux enfants de 8 à 17 ans.

Dès cette semaine, L'E.L.I accueille donc les jeunes sur notre commune jusqu'au 16 juillet (hors 14 juillet) et une soirée avec les parents est prévue le 15 juillet. Les jeunes meillacois pourront continuer les activités de l'ELI sur la commune de Bonnemain les 2 dernières semaines de juillet (du 19 au 30). Les inscriptions sont à faire à la Mairie de la commune d'accueil quelle que soit la commune d'origine. Un covoiturage peut être organisé pour les enfants de Meillac se rendant à Bonnemain.

En pérennisant ce service, nous souhaitons favoriser l'interconnaissance entre les enfants de la commune tout en répondant aux besoins des familles à la recherche d'un mode de garde de qualité et de proximité à moindre coût.

Renseignements, tarifs et inscription auprès de la Mairie de Meillac du 5 au 16 et de Bonnemain du 19 au 30 juillet.

Nous vous souhaitons à tous, un très bel été, plein d'activité !

Un concert de musique médiévale à l'église de Meillac

Le 5 juin dernier s'est déroulé le concert de la formation La Flama, en collaboration avec une classe de flûtes de l'école du SIM et 2 classes (CP et CE1) de l'école de Meillac.

Ce projet conjointement mené par l'école, le SIM et la municipalité était d'abord programmé en mars mais finalement repoussé en juin où les conditions sanitaires ont permis l'accueil de 35% de la jauge de l'église soit 120 personnes.

Ce spectacle d'une grande qualité a permis aux enfants de découvrir des instruments originaux, recréés d'après des documents iconiques et vitraux du moyen-âge. De façon ludique et suivant le destin dicté par la roue, la présentation de plus de 50 instruments a tenu en haleine les enfants et parents d'élèves présents.

Cette prestation a été particulièrement appréciée après plusieurs mois de confinement et couvre-feu. Même si les conditions n'étaient pas idéales et le nombre de spectateurs très limité, la reprise de l'activité culturelle a été saluée par le Président du SIM Jérémy LOISEL.

Ayant été élue au sein du bureau du SIM depuis le mois de septembre, c'est avec plaisir que j'ai assisté à l'aboutissement de ce projet facilité par ma « double casquette ». La culture fait partie intégrante du vivre ensemble et j'espère contribuer à de nombreux autres projets culturels durant ce mandat.

Sarah LEGAULT-DENISOT,
1re Adjointe

Bâtiments communaux

RÉHABILITATION : Foyer Rural

Pendant les 6 premiers mois de l'année, nous avons œuvré avec les différentes commissions et les comités consultatifs pour la poursuite des différents dossiers dont j'ai la charge. Les 2 dossiers principaux sont la réhabilitation du foyer rural en salle culturelle et la salle des sports.

Concernant cette dernière, la consultation des entreprises est en cours. La remise des offres fixée à mi-juin permet une analyse avant les congés d'été. Les marchés travaux pourront être notifiés aux entreprises fin septembre. S'en suivront une période de préparation du chantier d'un mois et le démarrage des travaux en décembre pour une livraison de l'équipement fin avril, début mai 2022.

Le projet de la salle culturelle est plus avancé. La consultation des entreprises est terminée. L'analyse est en cours. Nous avons pris un léger retard en raison de la crise sanitaire qui nous contraint et ralentit nos dossiers. Nous nous efforçons également de contenir l'enveloppe financière malgré l'augmentation des matériaux (bois, acier, béton). Les travaux devraient démarrer en septembre pour une livraison un an plus tard. Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre 2022 pour son ouverture.

Nous avons également réuni le comité consultatif pour l'aménagement du bourg. Ce groupe est composé d'élus et d'habitants. Des échanges constructifs ont permis à chacun de prendre conscience de la difficulté de cet aménagement, tant les demandes et besoins sont divers et nombreux. Nous missionnerons un bureau d'études pour nous assister dans la précision de nos besoins et la définition des solutions techniques qui en découleront.

CONDUITE DE PROJET : Les grandes étapes

Pourquoi la réalisation de projets de construction peut paraitre longue dans le temps ? Eternelle question…Je vais vous en résumer les grandes étapes essentielles.

Tout d'abord, deux acteurs principaux : le maître de l'ouvrage. C'est le donneur d'ordres, celui qui décide et finance. Il peut s'agir d'une collectivité locale (commune, département, région, communauté de communes…), de l'Etat, de particuliers…Ensuite, le maître d'œuvre. C'est le concepteur de l'ouvrage chargé des études et du suivi des travaux. En général, il s'agit d'un architecte pour les bâtiments et d'un bureau d'études pour les infrastructures (routes, ponts…). Le maître d'œuvre est missionné par le maître de l'ouvrage.

D'autres acteurs interviennent et non des moindres : les entreprises de travaux et les divers bureaux d'études et de contrôle.

Les étapes d'un projet sont règlementées et de nombreuses procédures en découlent. Mêmes si elles sont longues, elles sont garantes de la qualité du projet et d'une bonne gestion des deniers publics.

Quand un maître d'ouvrage décide d'un projet, un bâtiment par exemple, il fait appel à un bureau d'études - un programmiste architectural- qui va l'assister pour définir ses besoins et les traduire en termes techniques. Sur cette base, le maître d'œuvre -architecte- désigné par le maître de l'ouvrage réalise les études de conception qui comprennent en général des études d'esquisses, des études d'avant-projet (avant-projet sommaire, avant-projet définitif) de projet et le dossier de consultation des entreprises. Ces études règlementaires et nécessaires visent à affiner le projet en termes techniques et financiers. Vient ensuite la consultation des entreprises, l'analyse des offres, l'attribution des marchés travaux par le Conseil Municipal et enfin la réalisation des travaux.

Vous pouvez donc constater, qu'entre le moment à partir duquel un projet de construction est validé par le Conseil municipal et sa livraison, de nombreuses études et étapes règlementaires et consommatrices de temps sont réalisées. Il faut aussi compter les temps de validation. C'est pourquoi, un projet comme notre projet de réhabilitation du foyer rural se déroule sur plusieurs années. Décidé par le Conseil Municipal de février 2019, il sera terminé en septembre 2022 soit 2 ans et demi et nous n'avons pas perdu de temps…

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances. A bientôt.

Bruno RAMBERT,
2e Adjoint

Voirie et assainissement

Le premier semestre 2021 terminé, je me dois de vous reporter le travail entrepris concernant la voirie et les bâtiments communaux. C'est toujours avec détermination que je remplis cette mission que m'a confié le conseil municipal.

Concernant la voirie, nous avions dû reporter la rénovation de plusieurs routes dans les villages. Le réseau d'eau potable a été remplacé, le tapis routier est posé dans les villages du Bois Salmon et de Lauviais. Nous avions prévu la réfection de la bande de roulement entre le Bois de Julie et le Tertrais, mais là aussi, une grosse canalisation d'eau potable reliant Plesder à Combourg doit être refaite, ce qui nous oblige à reporter ces travaux en 2022. Pour remplacer cette longueur de voirie non refaite, nous avons décidé de refaire la même longueur entre la Roche Cahier et le Génetay, ce qui représente 1 200 mètres de longueur. Pour la Ville Henry, là encore, le réseau d'eau potable doit être changé, l'ensemble des travaux aura lieu en 2022. Cela correspondra à la réfection du tapis et la pose de coussins berlinois, souhaitée par les habitants du village. La commune de Bonnemain nous a sollicité pour refaire une partie de la route mitoyenne située au lieu-dit les Bordes. Nous avons donné notre accord et le montant facturé correspondra à la surface communale meillacoise. Pour 2021, l'ensemble des travaux de voirie en investissement représente un coût de 74 250 €.

Nous continuons les travaux de rénovation de l'église. Des fuites apparues sur la toiture ont été colmatées. Cette année, ce sera les boiseries des chapelles et du chœur qui seront réparées. Nous avons planté des arbres dans le parc de la mairie et sur l'espace ludique, ainsi qu'a l'entrée du bourg, rue Chateaubriand.

Le traitement des eaux usées fait également partie de mes prérogatives. L'assainissement collectif nécessite des travaux pour améliorer la qualité de traitement de ces eaux. Pour cela, nous avons équipé la station d'épuration d'un système d'autosurveillance, avec des débitmètres. Nous avons sollicité l'agence de l'eau pour obtenir une subvention, couvrant 70 % du montant financier de ces travaux. Après avoir réalisé une bathymétrie en 2020, il faudra effectuer un curage des bassins.

Il nous faut d'ors et déjà réfléchir à l'agrandissement de la station d'épuration pour accueillir les nouveaux habitants.

Je vous souhaite de passer un bel été, en famille ou avec vos amis, mais surtout retrouver ce vivre ensemble qui nous est si précieux.

MARYLINE SAMSON,
3e Adjointe

Finances

Taxe d'habitation.

Antoine Laurent Lavoisier (né le 26 août 1743 à Paris et guillotiné par les révolutionnaires le 8 mai 1794 à Paris), est considéré comme le père de la chimie moderne. Les assidus en cours de science ont très certainement en mémoire la citation *« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »* extraite de son traité élémentaire de chimie. La photo d'illustration reprend la couverture de ce traité. Les lecteurs perspicaces auront noté que l'année d'édition de ce traité (en chiffres romains) est celle au cours de laquelle débuteront les événements qui mèneront ce grand savant à sa perte.

L'exégèse de cette citation peut être simplifiée en s'appuyant sur l'exemple de la suppression de la taxe d'habitation.

Cette suppression cache en fait un mécanisme complexe de transferts entre les communes, les communautés de communes, les départements et l'état. La taxe d'habitation sur les résidences principales doit disparaitre en 2023. Les communes conservent la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elles perdent donc les produits de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette perte est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière avec un mécanisme pour compenser à l'euro près les pertes ou gains par rapport à la taxe d'habitation. Le département quant à lui est compensé par le transfert d'une part de TVA (impôt qui n'est pas plus progressiste que la taxe d'habitation). Notre remarquable administration fiscale n'aura pas hélas réussi à créer la pierre philosophale.

La commune aura in fine la part communale (taux de 17,30 %) et la part départementale (taux de 19,90 %) de la taxe foncière. La commune n'a pas la main sur le taux départemental. Il n'y a pas d'évolution du taux communal bien que les avis d'imposition affichent un taux de 37,20 % (soit 17,30 % + 19,90 %) pour la commune.

Pour rappel, les taux communaux n'ont pas bougé depuis 2010 pour une inflation qui sur la même période est en cumul de 12,2 % (source INSEE). Ces économies pour le contribuable ont été possibles grâce aux efforts faits sur le fonctionnement. Cependant, ces efforts arrivent à leurs limites et le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation décrit ci-dessus n'est pas pérenne, une évolution du taux de la taxe foncière n'est pas à exclure dans les années à venir.

Résultat 2020

Dans la ligné de ses prédécesseurs, le résultat 2020 affiche un excèdent de 527 266 € selon le tableau ci-dessous.

CA 2020	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	818 422 €	1 317 207 €	+ 498 785 €
Section d'investissement	507 454 €	535 936 €	+ 28 482 €
Total	**1 325 876 €**	**1 853 142 €**	**+ 527 266 €**

Hors RAR (restes à réaliser)

Ce bon résultat nous permet d'engager l'année 2021 et ses engagements forts en matière d'investissement.

Budget 2021

Le mandat précédent a été marqué par le gros investissement qu'a été l'extension de l'école maternelle et primaire. Ce mandat sera marqué par deux gros projets d'investissement que sont la rénovation du foyer public et de la salle de sport.

Les dépenses d'investissement sont votées à un montant remarquable pour notre commune de 2 617 061 €. Il va sans dire, qu'au-delà d'une saine gestion, un recours à l'emprunt est nécessaire. Cet emprunt est budgété à 1 200 000 €.

Sur les 8 emprunts actuellement en cours, le capital emprunté est de 1 368 367 € le CRD (Capital Restant Dû) de ces emprunts à fin 2026 sera de 94 966 €. Il ne restera alors que 3 emprunts en cours sur les 8 de départ.

Outre ces deux investissements conséquents, les autres investissements du quotidien ne sont pas oubliés avec en particulier :

- Poursuite de la mise en qualité de l'éclairage (Tournebride).
- Création d'un arrêt de car à Tournebride pour la ligne régulière Combourg Dinan et pour les scolaires. L'arrêt actuel empiète sur un espace privé.
- Voirie hors bourg 73 500 €. Programme pluriannuel de maintenance de la voirie de desserte des villages.
- Église : Rénovation des boiseries et réparation de vitraux cassés.
- Espace ludique : Trampoline, tourniquet, borne de recharge et ensemble fitness.
- Tracteur et balayeuse pour les services techniques.
- Réserve foncière : achat de terrain pour de futurs lotissements.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent de passer de bonnes vacances malgré l'épidémie qui nous frappe durement.

Yves AFCHAIN,
4e Adjoint

Action sociale

Pendant cette pandémie qui est toujours présente malgré une petite amélioration, l'action sociale de la commune œuvre pour le bien de tous les habitants. Je souhaite vous parler de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) et de la maison France Services.

Qu'est-ce que l'ABS ? C'est un diagnostic sociodémographique de l'ensemble de la population du territoire qui permet de dresser un état des lieux pointu. Il permet de mener une action de proximité vers et avec les habitants, de développer des réponses adaptées aux réalités du territoire et complémentaires avec les compétences des communes voisines.

La Maison France Service située à Combourg est un atout pour notre commune car elle permet à tous les habitants qui le souhaitent d'obtenir des informations dans un même lieu, de rencontrer des professionnels ou d'effectuer des démarches en lignes. Se sont plus de 30 partenaires qui accueillent avec ou sans rendez-vous et qui répondent à toutes les questions de la vie quotidienne dans les différents domaines tels que :

La Famille, avec des permanences de la CAF et de la CPAM, les femmes seules peuvent obtenir du réconfort et de l'aide dans leurs démarches avec la participation de l'organisme FEMMES SOLIDAIRE. La Médiation Familiale UDAF 35 est également présente pour ce qui concerne les problèmes familiaux. Toutes les générations sont représentées avec le RPAM (Relais Parents Assistants Maternels de la communauté de commune de la Bretagne romantique), le PAIEJ (POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES) et le PIJ (POINT INFORMATION JEUNESSE) pour dialoguer, accueillir les jeunes dont l'âge se situe entre 12 et 30 ans. L'AGECLIC permet d'obtenir une mine d'information pour tout ce qui a trait à la famille, le handicap pour les personnes de plus de 60 ans.

Le Logement, avec des permanences d'architecte, pour améliorer le confort des habitations avec les conseils de ESPACE INFO ENERGIE, SOliHA pour tout ce qui est isolation, énergie renouvelable, chauffage confort, sans oublier l'AdIL qui renseigne les locataires ainsi que les propriétaires.

L'Emploi, la Formation, l'Insertion ne sont pas oubliés avec la contribution des organismes suivants : Actif, ID'ÉES Intérim qui facilite l'insertion et l'accès à l'emploi. Cap Emploi35, PARCOURS D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE et l'ADAPT sont plus représentatifs pour les personnes présentant un handicap et la MISSION LOCALE est spécialisée pour l'accompagnement des jeunes.

En toute confidentialité, ces professionnels se proposent de vous aider, de vous informer et de vous orienter. C'est ainsi que la Maison des Services au public, située 3 rue de la Mairie 35270 Combourg, vous attends pour toutes vos problématiques.
Tel : 02 23 16 45 45

ATTRIBUTION DU LEGS ROUXIN

Le Legs Rouxin est offert aux familles nombreuses et nécessiteuses et en raison de la crise sanitaire 2020 cette mission n'a pu être menée à bien.

Cette année le CCAS s'est réuni et décidé à l'unanimité d'octroyer ce legs a 7 familles le samedi 29 mai 2021.

Je vous souhaite à tous de vivre cet été sereinement, qu'il vous apporte la joie de revoir vos enfants, petits-enfants, famille, amis sans contrainte. Protégez-vous.

Jacqueline REDOUTE,
5e Adjointe

Vie Associative

Nous avons, durant ce premier semestre, perdu un membre de notre communauté, qui s'était beaucoup investi dans la vie associative. Le 16 mai 2021, Monsieur Henri COBAT nous a quitté brusquement. Président de l'association des Anciens Combattants, Algérie, Tunisie, Maroc pendant plusieurs années, j'ai eu l'honneur de travailler avec une personne droite et respectueuse, qui souhaitait la perfection dans tout ce qu'il entreprenait. Je garderai de lui, ces longues conversations ou tous les sujets étaient abordés avec franchise et sincérité, tous ces bons moments passés ensemble, le souvenir d'un homme heureux de vivre dans cette communauté qui lui était chère. J'adresse à Odile, son épouse, à ses enfants et à toute la famille, mes sincères condoléances. Sachez que nous gardons d'Henri, l'image d'une personne qui a su, tout au long de sa vie, être au service des autres.

Georges DUMAS
Maire de Meillac.

Communication

Depuis presque 2 ans, la commission communication travaille à la réalisation d'une vidéo de présentation de la commune. Grâce à un partenariat avec un ancien meillacois, Loïc RECOURSE, qui a créé sa société de prise de vue et de montage vidéo CAP OUEST DRONE, nous avons pu capter des images en haute définition par drone de toute la commune. Les bâtiments communaux, les services de proximité, les commerçants, les associations et leurs manifestations, mais aussi les villages et leurs habitants sont ainsi mis en valeur et portent l'attractivité et le dynamisme de notre commune bien au-delà de ses frontières.

Certains habitants ont pu le croiser sur l'espace ludique ou sur le territoire communal, réalisant des captations aériennes. Une avant-première de ce long travail vous a été présentée lors de la séance du cinéma flottant. Une version longue de cette vidéo, comprenant la présentation de tous les acteurs économiques de notre commune, sera mise en ligne sur le site de la commune très prochainement.

Vous prêterez une attention toute particulière à la musique de ce film qui, pour certains passages, a été composée spécialement pour nous, par le compositeur du groupe costarmoricain MANAU, groupe de hip-hop et de slam d'inspiration celtique que nous remercions très chaleureusement. Nous ne doutons pas de pouvoir les voir un jour en concert à Meillac ! (Teaser *).

Sylvain MENARD,
Conseiller délégué à la Communication

**Publicité au message plus ou moins énigmatique, dont le sens sera dévoilé plus tard*

Agir pour Meillac UNE VOLONTÉ COMMUNE

Mot

Chers meillacoises et chers meillacois, nous sommes ravis de vous retrouver pour ce nouveau numéro de 100% MEILLAC. L'actualité étant celle que l'on connait tous, rythmée, ou plutôt immobilisée par cette pandémie, la teneur de cette édition, particulièrement en ce qui concerne le monde associatif, est malheureusement bien mince. Néanmoins toute l'équipe d'Agir pour Meillac est au travail pour vous apporter un mieux vivre ensemble dans notre commune.

Comment ne pas commencer sans évoquer cette crise sanitaire sans précédent du moins pour nos contemporains. Elle nous a tous affecté et nous affecte encore et toujours. Néanmoins, osons l'optimisme avec l'élargissement des possibilités de vaccination pour tous ceux qui le désirent. Nous pâtissons tous de cette crise à titre individuel et collectif, mais que dire de nos commerçants et artisans dans l'impossibilité de travailler, du monde associatif de notre commune réduit à l'inactivité ou presque, nous exprimons à tous notre pleine et entière solidarité. Croyons au retour du vivre ensemble.

Les projets avancent.

Nous avons validé la phase projet de la salle des fêtes, nous déplorons la non adhésion de l'opposition pour ce projet qui sans aucun doute est d'intérêt commun, et répondra aux besoins des Meillacoises et Meillacois. Nous sommes éminemment surpris car, même si l'opposition s'oppose à ce projet, ils n'en votent pas les subventions qui sont pourtant conséquentes et représentent une économie non négligeable pour la commune, en somme pour notre budget commun.

Le projet de modernisation de la salle de sport avance lui aussi nous avons validé l'APDD (Avant-Projet Définitif), il l'a été grâce aux comités consultatifs que nous avons mis en place avec les intéressés. Ces réunions quelques soient les sujets nous apportent énormément, et nous permettent de construire nos projets au plus près des besoins de chacun.

Le budget n'a pas été voté par l'équipe de "Meillac avenir", c'est pourtant un budget ambitieux, qui répond au mieux aux aspirations de chacun et donc non clivant, nous déplorons ce manque de constructivité alors que l'opposition, soyons honnêtes, sait parfois, dans les débats être justement ouverte et constructive.

Notre budget est toujours excédentaire et géré à l'€uro près grâce aux différentes économies que nous n'avons de cesse de rechercher, toujours dans le but de mener à bien les projets qui répondront le mieux à vos attentes.

Nos investissements pour les 6 années de mandat seront conséquents et ambitieux, réfection totale de la salle des fêtes, remise en qualité de la salle de sport, un aménagement du bourg apportant encore plus de sécurité, un accès PMR pour la médiathèque et l'église, des bornes de recharge pour les véhicules électriques, des travaux continus pour l'église, et la réflexion sur les liaisons douces, les routes de campagne comme le réseau d'eau potable qui représentent un budget bien supérieur à celui du bourg.

Nous travaillons activement sur le PLUi afin de préserver les intérêts de la commune et de ses habitants. Il a pour ambition de préserver les terres agricoles, préservation indispensable et importante pour tous les élus d' « Agir pour Meillac ».

Enfin, nous vous souhaitons à toutes et à tous, chères et chers concitoyens, un bel été, que le soleil vous fasse oublier les affres de cette affreuse pandémie, que la convivialité soit à nouveau de mise, que la vie batte son plein.

MEILLAC Avenir

Le groupe d'opposition Meillac Avenir n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin.

Les élèves de CM sur les traces de " La Tribu Arc-en-Ciel " …

Nous avons commencé l'année scolaire en lisant la vie de Joséphine BAKER. C'est ainsi que nous avons compris d'où venait le nom de notre école.

Joséphine Baker est née le 3 juin 1906 à Saint-Louis, aux USA dans une famille d'artistes. Les "Noirs" la trouvaient trop blanche et les "Blancs" la trouvaient trop noire car elle était métisse. Très jeune, elle réalise que les Hommes n'ont pas tous les mêmes droits. À partir de ce moment là, elle commence son combat contre la ségrégation. Elle intègre une troupe qui l'amène à Paris pour danser. Elle tombe amoureuse de la France. Elle s'y sent bien et apprécie la tolérance des gens. Elle devient même une star qui fait des tournées dans le monde entier. Elle est très généreuse. Par ailleurs, à chaque fois qu'elle arrive dans un nouveau pays pour danser et chanter, elle n'oublie pas ses origines. Elle va toujours à la rencontre des enfants des quartiers pauvres.

Lorsque la guerre éclate en 1939, on découvre qu'elle est non seulement généreuse mais aussi très courageuse ! Dans un premier temps, Joséphine chante et danse pour remonter le moral des soldats. Elle est aussi marraine de guerre (elle a jusqu'à 4 000 filleuls) puis elle rejoint la résistance. Elle devient contre espionne et, lors de ses voyages à l'étranger, elle récolte des informations qu'elle transmet à l'armée française. Elle fait aussi passer, dans ses partitions, des messages secrets écrits avec de l'encre sympathique.

À la fin de la guerre, elle reçoit la croix de la Légion d'Honneur.

Après cette période, comme Joséphine Baker ne pouvait pas avoir d'enfant, elle décide d'en adopter. Elle voulait en avoir cinq. Avec son mari, Jo Bouillon, elle parcourt le monde et, finalement, ils en adoptent douze venant des quatre coins du monde ! Comme ils venaient de différents continents, ils étaient de toutes les couleurs. C'est pourquoi elle appelait ses enfants "Ma Tribu Arc-en-Ciel" .

C'est pour rendre hommage à la générosité et au courage de cette incroyable femme que notre école porte le nom de "La Tribu Arc-en-Ciel".

Avis de quelques CM :

"Je suis fière du nom de mon école" (IP) ; "J'aime bien ce nom car ainsi les enfants de toutes les couleurs sont les bienvenus dans notre école" (NB) ; "J'aime bien ce nom car il va bien à mon école" (LG) ; "J'aime bien l'idée que notre école rende hommage à une femme qui a lutté contre la ségrégation et la pauvreté" (RM) ; "Je suis contente de savoir d'où vient le nom de mon école" (EB) ; "Je suis fier que le nom de mon école rende hommage à cette incroyable femme !" (TD) ; "En plus de rendre hommage à Joséphine Baker, un Arc-en-Ciel c'est joli avec toutes ses couleurs vives" (AL). "J'aime ce nom parce qu'un Arc-en-Ciel c'est multicolore" (NB)."Je suis très content du nom de l'école parce que ça me fait penser à tout ce que Joséphine a traversé" (YP) ; "Maintenant, je sais pourquoi notre école s'appelle "La Tribu Arc-en-Ciel" ; du coup, je trouve ça génial !" (GD) ; "Je suis content que mon école porte ce nom car, pour tout ce que Joséphine a fait pour la France, il faut lui rendre hommage" (LR) ; "Je suis contente que notre école s'appelle "La Tribu Arc-en-Ciel" car Joséphine a lutté contre la ségrégation" (RBV) ; "C'est cool la liaison entre la Tribu de Joséphine et notre école" (KLM).

La Gendarmerie vous informe

Comme toutes les communes, **Meillac** a ses petits problèmes de stationnement. Souvent dus à un comportement inapproprié de l'usager de la route, il suffit parfois de stationner à quelques mètres et de rejoindre à pied le lieu de destination pour qu'il n'y ait aucune gêne. A Meillac le nombre de places de stationnement au centre bourg est largement suffisant pour que chacun trouve sa place tout en respectant le Code de la Route.

Un véhicule ne doit pas stationné plus de 7 jours sans bouger. Au-delà, il peut faire l'objet d'une demande de mise en fourrière par la commune. Tous les frais engendrés sont à la charge du propriétaire du véhicule.

Pour rappel voici quelques sanctions applicables :

- Arrêt ou stationnement très gênant sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées : **135€** *Il faut laisser la place autour du véhicule de la personne handicapée pour qu'elle puisse circuler autour aisément.*
- Arrêt ou stationnement dangereux de véhicule : **135€ - 3 points**
- Arrêt ou stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir : **135€**
- Arrêt ou stationnement gênant sur un passage piéton : **135€**
- Stationnement gênant de véhicule en double file : **35€**
- Arrêt ou stationnement sur le côté gauche d'une chaussée à double sens en agglomération : **11€**

La commune a mis en place des ralentisseurs afin de faire ralentir la circulation routière lors de la traversée du bourg. Ceci a pour but de sécuriser la traversée du bourg. Toutefois, il apparaît que certains s'en servent pour faire « décoller » leur véhicule. Dans un premier temps le risque est de perdre le contrôle de celui-ci, dans un second de se blesser ou blesser autrui. Cette attitude est également verbalisable d'une amende de **135€**.

Aux abords des écoles, il est souvent constaté que les usagers de la route arrivent sur les parkings rapidement, se stationnent rapidement, d'ailleurs parfois quittent leur stationnement de la même manière. Tout ceci est dangereux. Les élèves de tout âge pensent être en sécurité aux abords de leurs établissements scolaires. Malheureusement, ce n'est pas le cas. La bonne pratique serait de ne pas partir en retard de chez soi pour ne pas se sentir obligé de circuler vite et d'arriver rapidement aux abords des établissements scolaires.

D'autres part, les enfants en bas âge devraient être tenu par la main et les autres bien sensibilisés sur les dangers aux abords des écoles. Bien souvent les enfants ne sont pas attachés correctement dans les véhicules de leurs parents, voire pas du tout attaché. *« On habite pas loin, ce n'est pas grave »*. Malheureusement ça l'est.

Cet exemple des écoles est valable également aux abords de tous les espaces publiques où circulent à la fois piétons, deux roues, voitures, etc.

Pour les départs en vacances, ne pas oublier de vérifier son véhicule tant sur le plan mécanique, que sur le plan de son chargement. Ne pas omettre de prévoir de l'eau, de quoi manger, voir se couvrir. Une pause toutes les deux heures de conduite est conseillée.

LES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Pompiers : 18

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Médiathèque de Meillac

Dès que la situation le permettra, la bibliothèque organisera différentes animations pour tous les âges et tous les goûts afin de retrouver ce lien social et culturel qui nous manque.

Vous pourrez retrouver toutes les actualités (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents –musique, livres en ligne, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : https://bibliotheques.bretagne-romantique.fr/

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 55000 livres, magazines, cd, films, …

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires d'été : vous les trouverez sur le site https://bibliotheques.bretagne-romantique.fr/ ou affichés à la bibliothèque dès fin juin

Médiathèque de Meillac
20 rue Mlle de Vautenet - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 00 82
mediatheque.meillac@gmail.com

Présentation du marché ambulant

Le marché Ambulant est une initiative citoyenne et bénévole qui a été initiée lors du premier confinement en 2020 ! Les producteurs locaux avaient besoin d'écouler leurs produits suite à la fermeture des cantines et restaurants. Le marché ambulant a donc été lancé de manière « artisanale » pour développer des distributions alimentaires en lien avec les producteurs et les habitants du territoire de Bretagne Romantique !

Très vite plébiscité par les habitants, le marché devait continuer de manière plus officielle ! Les débuts étaient prévus pour décembre mais le second confinement de novembre est venu précipiter les choses !

En un temps record de 7 jours, ont été créés et mobilisés tous les outils et toutes les ressources nécessaires pour lancer le marché sur cette nouvelle période de confinement ! un site internet pour le passage des commandes, une plateforme de paiement, plateforme de tri et préparation des commandes, un camion pour la livraison…

Aujourd'hui, le marché Ambulant, c'est : 200 adhérents, 30 producteurs (produits laitiers, épicerie, viandes, fruits légumes, plats préparés, fruits de mer ..)

Une tournée par semaine le samedi matin : 12 points de livraison sur le territoire de Bretagne Romantique, 6 en semaine A, 6 en semaine B.

Vous voulez :
En savoir plus sur le marché ambulant (modalités de commandes, jour de livraison..),

Passer votre première commande ?

Un clic et vous y êtes ! https://www.bvbr.org/marche-ambulant/

ou **simplement en savoir plus sur l'association BVBR ?!**

Jetez un œil ! https://www.bvbr.org/

Litiges de consommation du quotidien : réglez-les à l'amiable !

Les litiges de consommation du quotidien touchent tous les secteurs d'activité :
- des travaux de réparation sur un véhicule ou une machine à laver qui auraient été mal effectués ou pas terminés,
- une livraison d'un produit non conforme à la commande,
- une résiliation d'un contrat de téléphonie ou Internet,
- une contestation de frais bancaires...

Dans ces diverses situations, vous disposez de droits et de voies de recours amiables pour tenter de régler votre litige avant toute procédure judiciaire.

Consommateurs, vous pouvez saisir gratuitement la CRLC 35 (Commission de règlement des litiges de consommation)

Cette Commission départementale de la Maison de la consommation et de l'environnement, financée par le Conseil départemental, la ville de Rennes et l'Etat, a pour but de régler à l'amiable les litiges de consommation du quotidien qui opposent les consommateurs et les professionnels en Ille-et-Vilaine.

Pour la saisir, une procédure simple :
- Contactez le secrétariat de la **CRLC 35** au **02 99 30 35 55** (du mardi au vendredi)
- Ou adressez un courriel à **crlc35@mce-info.org**

Quel air pour nos enfants ?

Beaucoup de temps passé en milieu clos… et pollué

Nous passons plus de 80 % de notre temps à l'intérieur des bâtiments. Ce chiffre grimpe à 90% pour les enfants qui sont particulièrement sensibles à la qualité de l'air intérieur. Or, la concentration des polluants y est bien souvent plus importante qu'en extérieur.

L'origine des polluants peut provenir des matériaux du bâtiment, mais aussi de nos pratiques : activités de peinture, nettoyage chimique des locaux... Aussi, il est important d'aérer 10 minutes à minima, deux à trois fois par jour. Car l'air intérieur est presque toujours plus pollué que dehors.

Une réglementation pour accompagner les équipements

Depuis peu, les responsables d'établissements doivent surveiller la qualité de l'air dans leurs locaux :
- depuis le 1er janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et les crèches,
- depuis le 1er janvier 2020 pour les collèges et lycées,
- à partir de 2023, pour les autres établissements recevant un public sensible.

Une fiche d'information et des posters

La Maison de la consommation et de l'environnement, avec l'appui de l'Agence régionale de santé de Bretagne, a réalisé une fiche d'information qui vise à informer les parents d'élèves et les professionnels de l'enfance sur les nouvelles obligations de suivi de la qualité de l'air dans les locaux accueillant des enfants (crèches, écoles, collèges, lycées). Elle met en valeur les gestes à suivre et les conseils pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans ces lieux.

La fiche ***Qualité de l'air dans les lieux accueillant les enfants*** est adaptée en poster ***Plus d'air pour nos enfants*** avec 2 versions, l'une pour les jeunes enfants (crèches et écoles), l'autre pour les plus grands (collèges et lycées).

Retrouvez la fiche et les posters sur notre site Internet **www.mce-info.org/publications** (Sélectionnez le Filtre Qualité air intérieur).

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement
CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta 35000 Rennes – 02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org

Arbres remarquables de Bretagne : un inventaire citoyen et participatif

Avec le concours de différents partenaires dans les départements bretons, la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) pilote, depuis 2007, le projet Arbres remarquables de Bretagne. Un nouvel outil, la carte Arbres remarquables de Bretagne, a été mis en place.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique… Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable : le sentiment de remarquabilité qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte arbres remarquables de Bretagne : un outil participatif

La carte interactive **arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/** facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne de se connecter à l'aide d'une adresse mail, et d'ajouter un arbre et sa photo. Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se chargera par la suite de « contrôler » l'arbre et c'est un comité d'homologation qui finalise le classement en « Remarquable », « Bel arbre » ou « Curiosité ». Chaque arbre classé fait ensuite l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte : nom de l'espèce, localisation, environnement, mensurations et photographie. Depuis le début du recensement, environ 1 500 arbres ont été répertoriés, dont près de 400 en tant qu'arbres remarquables.

D'autres outils pédagogiques sur les arbres

Au-delà de faire connaître ce patrimoine végétal, le projet Arbres remarquables a pour objectif d'informer et de sensibiliser le public et le politique sur les enjeux liés à celui-ci. La Mce a ainsi créé différents outils pédagogiques sur la thématique des arbres :

- l'inventaire des arbres remarquables en Bretagne : **arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/**
- Une fiche sur le droit des arbres : **www.mce-info.org/medias/droits-arbre-devoirs-proprietaires/**
- Une malle pédagogique Remarquons les arbres : **www.mce-info.org/arbres-malle-pedagogique-arbres-foret/**
- Une exposition photos sur les arbres remarquables en Bretagne : **www.mce-info.org/medias/arbres-remarquables-en-bretagne/**

Association Public Montessori

L'association Public Montessori est un réseau national d'enseignants organisés en groupes départementaux. Son objectif est de faciliter la mise en place de la pédagogie Montessori au sein de l'éducation nationale en offrant gratuitement une pédagogie Montessori de qualité au plus grand nombre d'enfants. Par là, l'association Public Montessori ouvre une voie pour lutter contre l'échec scolaire et le déterminisme social.

Le groupe départemental 35 (Ille et Vilaine) s'est ouvert en janvier 2019. A raison d'une réunion par période scolaire, une quinzaine d'enseignants se retrouvent à l'école maternelle de l'école de Meillac pour se former et partager leurs expériences autour de la mise en place de la pédagogie Montessori.

Ces réunions sont ouvertes à toute personne de la communauté éducative (enseignants, atsem, éducateurs, etc.) désireuse de s'initier et/ou de partager sa pratique en pédagogie Montessori. Plusieurs actions à destination des parents sont à la réflexion, comme des soirées débats ou des projections de films.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Marine PHILIPPE, déléguée départementale 35

https://public-montessori.fr/gds/35/

APEEP

Bonjour à tous,

Dû à la crise sanitaire actuelle que nous traversons, a notre grand regret , l'APEEP n'a malheureusement pu maintenir aucune de ses manifestations.

Nous espérons vous revoir bientôt avec le **Mais Y'a K'a jouer** qui se déroulera le samedi 23 octobre et le dimanche 24 Octobre 2021.

En attendant l'APEEP vous souhaite de très bonnes vacances.

Le bureau

ACCA

Malgré une saison compliquée en raison de la pandémie, l'ACCA a su s'adapter aux directives qui lui ont été imposées. Le bilan de cette saison reste très satisfaisant. 20 chevreuils ont été prélevés ainsi que 32 sangliers.

C'est avec une grande tristesse que l'ACCA a appris le décès de **Louison Gingat** en avril dernier. Membre emblématique de notre association, il n'a jamais renoncé à nous accompagner malgré ses problèmes de santé. Son franc parler n'avait d'égal que sa gentillesse et sa présence à nos côtés va nous manquer.

Le bureau

Comité d'Animation

Un été avec le Comité d'animation de Meillac

Ça y est, nous allons retrouver une vie sociale et une vie associative sur Meillac.

Le Comité d'Animation compte sur tous les habitants pour venir participer à nos manifestations estivales.

Si les conditions météorologiques ont été favorables, vous avez pu découvrir le Cinéma Flottant en partenariat avec EVT, une entreprise meillacoise.

Nous vous donnons rendez-vous le **14 juillet** pour un pique-nique à côté de l'air de jeux et le week-end **du 21 et 22 août** pour notre traditionnelle **Fêtes des Reliques** et notre **deuxième balade moto**.

Si vous avez envie de nous rejoindre pour l'organisation de nos manifestations, contactez-nous sur notre page Facebook **"Comité D'animation De Meillac"** ou par mail **comite.animationmeillac@gmail.com.**

Les membres du bureau

Club de la Bonne Entente

Chers Adhérentes, Adhérents

A ce jour 11 Mai 2021, suite aux dernières informations du gouvernement on aperçoit une éclaircie au niveau des contraintes du confinement, en effet depuis le 3 mai nous pouvons nous déplacer dans un rayon de plus de 10 kms mais nous allons commencer à respirer à partir du 19 mai et peut-être nous allons pouvoir nous réunir.

Néanmoins en attendant de se retrouver autour d'une table de belote ou sur le terrain de palets soyez prudents et continuer de porter le masque, respecter les gestes barrières.

Dès que nous le pourrons nous vous contacterons afin de nous réunir et comptons sur votre présence, pour que se poursuivent ces rencontres amicales sur la commune et ce bien vivre ensemble.

Les membres du bureau.

Office des Sports Bretagne Romantique

En cette période délicate pour toutes et tous, l'OSBR a choisi de poursuivre ses activités sportives cet été pour les plus jeunes.

Toutes les animations se déroulent en extérieur et s'inscrivent dans le respect des préconisations sanitaires du ministère des sports.

Des matinées pour les 6/7 ans : Olympiades, Biathlon, jeux de ballons…

Des après-midi pour les 8/10 ans : Hockey, Poullball, Triathlon Labyrinthe végétal…

Des après-midi et soirées pour les 14/18 ans : Triathlon, Paintball, Tournois de ballons et raquettes…

Notre stage multisport de 4 jours pour les 10/14 ans avec voile, tir à l'arc, biathlon, accrobranches….

Fin août des stages pour bien préparer la rentrée sportive.

Toutes les informations et tous les bulletins d'inscription sur : **http://club.quomodo.com/osbr**

Contacts : 02 23 16 68 53 - 06 81 35 37 34
osbrsports@gmail.com

Moto-club Meillacois

Malheureusement et avec regrets, nous avons pris la décision d'annuler notre manifestation du **Dimanche 29 Août 2021**.

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser un motocross dans les meilleures conditions.

Cependant Jean-Yves chartois, les membres du bureau et les bénévoles restent motivés afin de pouvoir organiser une **manifestation au mois d'Août 2022**.

Le terrain est ouvert tous les samedis et le 2ème dimanche de chaque mois pour les entraînements.

L'école de pilotage pour les initiations (enfants à partir de 6 ans) fonctionne régulièrement.

Sportivement,
Le Moto club Meillacois

GYM Meillacoise

Nous nous étions perdus de vue depuis trop longtemps !

C'est avec une joie immense que le bureau de **« Gym Meillacoise »** vous annonce la reprise des activités sportives.

Dès le mois de Septembre, vous pourrez reprendre le chemin de la salle de sports pour renouer avec les bonnes habitudes et retrouver Sophie et Paskaline plus en forme que jamais.

Venez nous rejoindre !

Les cours sont assurés le Mardi de 20h00 à 21h00 avec Sophie, le Jeudi de 10h30 à 11h30 avec Paskaline.

Contact :
gymmeillac@gmail.com
ou Danielle BRIAND
au 02.99.48.39.95 ou 06.41.43.24.02

Les Anciens Combattants

Section CATM – OPEX- Veuves et Citoyens de la paix

Le CATM de Meillac s'est réuni le 8 mai 2021 aux monuments aux morts, en présence de Mr le Maire de Meillac Georges Dumas, du Président du CATM David Gault, ainsi que des 4 portes drapeaux de la section. Hélas les conditions sanitaires ne nous ont pas permis une fois de plus de nous retrouver tous ensemble autour d'un verre de l'amitié.

Malgré ces restrictions sanitaires, vous avez toutes et tous répondu présent en vous engageant à nouveau au sein de la section Anciens combattants de Meillac pour l'année 2021. Je vous félicite et vous remercie toutes et tous pour votre soutien pour la section, mais aussi pour la mémoire et le souvenir de nos anciens.

Nous avons accueilli cette année 2 nouveaux adhérents au sein de notre section, Mr Henri Goglin (anciens combattants) et Mme Madeleine Vallet (citoyenne de la paix), que je remercie tous deux de leur présence dans notre section.

Nous espérons, si les conditions sanitaires prochaines nous le permettent pouvoir faire un repas tous ensemble avant la prochaine cérémonie officielle aux monuments aux morts le 11 novembre prochain.

Le bureau se rassemblera avant l'été afin d'étudier la possibilité d'un repas éventuel pour le 14 juillet avec le traiteur de Plouasne (prévu en mai 2020) sous certaines conditions éventuelles. Bien sur vous serez tenu averti dès que possible de la tenue ou pas de ce projet (foyer de Meillac en travaux).

La prochaine cérémonie aux monuments aux morts le 11 novembre, sera marquée par la remise officielle de médailles du combattant à trois de nos adhérents, Mr Joseph Garnier, Mr André Jourdan et Mr Michel Dorel.

Le comité directeur ACPG/CATM a élu Mr Legavre Guy comme président interdépartemental le 8 mars 2021. Monsieur Marchal Charles qui avait pris les fonctions de président, après le décès de Mr Allanet Yves, a quitté ses fonctions de co-président au 30 avril 2021 pour cause de mutation.

J'espère vous revoir prochainement toutes et tous, ainsi que les meillacois et meillacoises et pouvoir profiter à nouveau de notre liberté dans les rues et les commerces de notre commune, mais aussi de pouvoir échanger ensemble quelques mots sans restrictions sanitaires.

Portez vous bien, et prenez soin de vous les uns et les autres.

Amicalement.

Contact David Gault :
02 99 73 74 79 - 06 80 77 96 71
david.gault@neuf.fr
Michel Boulanger :
02 99 73 14 55 - 06 08 99 95 71

IN MEMORIUM

La section CATM de Meillac a perdu le 16 mai 2021, un ami, un trésorier, un président mais aussi le président d'honneur de notre section.

Henri Cobat nous a quitté brutalement le dimanche 16 mai 2021. Il aura été durant 33 années adhérent de la section des anciens combattants de Meillac.

Durant sa carrière, il servira en Algérie en 1961 durant 14 mois avec le 28 BCA, puis continuera toute sa carrière en gendarmerie ou il effectuera plusieurs affectations en famille.

Son investissement, sa disponibilité, son écoute et sa joie de vivre au sein de la section de Meillac n'aura d'égal durant toutes ces années. Sa présence va nous manquer.

Henri était médaillé Militaire, médaillé de la Croix du Combattant, médaillé d'Afrique du Nord et médaillé du titre de Reconnaissance de la Nation.

Le président ainsi que les membres du bureau adressent leurs vives pensées à Odile, son épouse, ainsi qu'à ses enfants et petits enfants.

Au revoir Henri et repose en paix.

Ecole de Musique du SIM

L'école de musique du SIM est un Syndicat Mixte composé de plusieurs collectivités :

- La Communauté de Communes de la Bretagne Romantique
- La Communauté de Communes de Montauban -St Méen (pour les communes de St Pern et Irodouër)
- Les Communes de Bécherel, La Chapelle Chaussée, Langan, Miniac sous Bécherel, Romillé

Le siège administratif du SIM est situé à Tinténiac, 1 place Ille et Donac. Les cours sont dispensés, en fonction du nombre d'élèves inscrits, sur les communes de Bécherel , Combourg, Langan, Romillé, Tinténiac, Mesnil-Roc'h (Saint Pierre de Plesguen).

Le SIM propose différents parcours pédagogiques qui s'adressent à tous les âges.

- pour les enfants (à partir de 5 ans) : jardin musical, éveil musical,
- pour les adolescents,
- pour les adultes

Ces différents parcours ont pour objectif de permettre à chaque habitant du territoire d'appendre et de pratiquer la musique (vocale ou instrumentale) en groupe et dans de nombreuses esthétiques.

Récapitulatif des instruments enseignés :

Les cordes : Violon, Violoncelle, Contrebasse, Guitare classique, Harpe celtique, Guitare d'accompagnement, Guitare électrique, Guitare basse (ados / adultes).

Les vents : Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba.

Les instruments traditionnels : Flûte irlandaise, Cornemuse, Bombarde, Accordéon diatonique.

Les claviers : Piano, Accordéon chromatique. Piano d'accompagnement (ados – adultes)

Percussions : Batterie, percussions.

Le Chant : pour tous les âges :

- à Tinténiac et Romillé : Ateliers chansons musiques actuelles (ados - adultes)
- à Langan et à Tinténiac : Chorale enfants (de 6 à 11 ans)
- à Tinténiac : chorale « Voix Si Voix La » (adultes)
- à Romillé : chorale « A Travers Chant » (adultes)

Inscription ou Réinscription Année scolaire 2021 - 2022 : Dossier d'inscription à demander par mail ou à retirer au secrétariat du SIM à Tinténiac à partir du 1er juin 2021.

Paiement en 1, 3 ou 9 échéances, chèques vacances acceptés

Réductions tarifaires : suivant conditions de ressources et / ou du nombre d'inscrits par famille

Possibilité de location d'instruments pour les élèves débutants

Pour tous renseignements :
Tel : 02 99 84 01 88 - **sim.ecoledemusique@gmail.com**
www.simecoledemusique.com

FC Meillac
Lanhélin - Bonnemain

Encore une saison difficile mais malgré l'arrêt des compétitions, nous avons réussi a maintenir les entraînements pour nos jeunes. Nous remercions pour cela nos éducateurs, bénévoles et les mairies.

Pendant ce temps, nous nous sommes réunis avec le club de St Pierre, pour discuter de l'avenir de nos jeunes, de nos clubs respectifs et d'une éventuelle FUSION.

Nous vous annonçons donc la création d'un nouveau club :

Le FC Haute Bretagne Romantique

Avec : U6, U7,U8,U9

2 EQUIPES U11 • 1 EQUIPE U13

2 SENIORS • 2 VETERANS • 2 FUTSAL

Le F.C.M.L.B vous souhaite de bonnes vacances. Prenez soins de vous.

État civil du 27 novembre 2020 au 31 mai 2021

Naissances

LE FOLL Calie , née le 27 Novembre
GÉRARD Layna, née le 03 Décembre
GUYADER Ibaï, né le 08 Janvier
L'HOMME Zaïana, née le 09 Février
De la FOREST Louis, né le 22 Mars
GLORY BLIER Charly, né le 31 Mars
LELOUP Marina, née le 12 Avril
HAMON Lubin, né le 19 Mai
POUZOU Marie, née le 25 Mai

Mariages

ROULIER Sylvain et BERTRAND Aurore, le 03 Avril

Décès

BLANCHARD Catherine Epouse ROUILLÉ, décédée le 12 Mars
BOISSEAU François, décédé le 19 Avril
COBAT Henri, décédé le 16 Mai

Ouverture d'une Boucherie

Charcuterie - Traiteur à Meillac

« LES CÔTES FERMIÈRES DU COIN »

AUDE ET MANU vous attendent avec impatience le 9 juillet dans leur nouveau local commercial situé en plein cœur du bourg.

Depuis près de 4 ans, ils cherchaient activement un lieu pour ouvrir une boucherie sur la commune de Meillac. Après plusieurs projets qui n'ont pu aboutir, l'opportunité du local entre la boulangerie et le salon de coiffure s'est présentée et ils n'ont pas hésité ! En effet, cet ancien commerce, propriété de la commune, a été cédé au secteur privé en 2019 avec pour contrepartie l'obligation de créer une vitrine, toujours dans le but de développer les services et commerces de proximité.

Après une étude de marché très satisfaisante, Aude et Manu se sont lancés dans les formations, notamment auprès de l'Espace Entreprises de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, et ont obtenus 3 accords de prêts bancaires, preuve que leur projet est solide !

Comme pour tous les commerçants, le contexte sanitaire est venu compliquer les choses et les travaux ont pris du retard mais leur motivation est intacte. L'important pour eux est, même avec 2 mois de retard, d'ouvrir dans de bonnes conditions et être prêt à 100% pour donner entière satisfaction à leurs nouveaux clients.

Manu est artisan Boucher depuis plus de 20 ans. Durant ces dernières années, il a travaillé dans une structure lui permettant d'appréhender les circuits courts et les produits locaux. Tous ses produits de boucherie sont fabriqués maison. De la saucisse aux paupiettes en passant par les brochettes, tout est élaboré dans son laboratoire flambant neuf. La charcuterie est, quant à elle, fabriquée par un artisan charcutier de St Samson Sur Rance à partir de porcs entiers issus de la filière bleu-blanc-cœur située aux Champs-Géraux.

Car la transparence sur la provenance de leurs produits c'est leur crédo. Tout est affiché dans le magasin où l'on apprend que le bœuf vient de chez Guillaume Hamon à Meillac, que le veau est Normand, de Perette et élevé au lait entier, que l'agneau vient de la ferme du Rocher de Québriac et que toutes les volailles proviennent de la ferme des Rochelles à Saint-Domineuc.

Côté traiteur, c'est Aude qui est aux fourneaux et vous propose des plats cuisinés sur place. On va se régaler de lasagnes, langue de bœuf ou de couscous sans oublier toutes sortes de salades composées. Les commandes pour les repas de familles et autres buffets seront bien sûr possibles et à terme, un partenariat est envisagé pour fournir la cantine scolaire.

Si vous cherchez quelques accompagnements pour vos viandes, vous trouverez votre bonheur côté épicerie où fruits et légumes bio de saison, en provenance du Potager de la Source de Bonnemain côtoieront produits locaux et régionaux variés et de qualité.

Gardant le meilleur pour la fin, Aude et Manu nous promettent une nouvelle attraction dans le bourg tous les dimanches matins ! La rôtissoire et ses 18 poulets fermiers seront de sortie. Vous pourrez le réserver ou venir le choisir sans oublier de l'accompagner de ses oignons et patates !

Ouverture du Salon de coiffure

Ouvert en pleine pandémie, le salon de coiffure **« les Ciseaux de Nolwen »** a trouvé sa clientèle à Meillac.

Après quelques travaux pour remettre le salon à son goût, Nolwen accueille ses premiers clients le 9 mars 2020. Une première semaine très prometteuse qui se clôture pourtant par la fermeture du salon 5 jours plus tard, le 14 mars, au grand dam de Nolwen.

Habitante de Combourg, elle se souvient des conditions toutes particulières dans lesquelles son projet a vu le jour. En fin de CDD dans un salon de coiffure combourgeois, une cliente lui parle d'un local disponible à Meillac. Il ne lui en faut pas plus pour se lancer ! Après de longues démarches, elle crée sa SARL, suit toutes les formations et stage d'installation nécessaires pour faire aboutir son projet.

Pendant les 2 mois que va durer le premier confinement, Nolwen ne va bénéficier que de peu d'aide, ne pouvant justifier d'un chiffre d'affaire de l'année antérieure. Les débuts sont très compliqués mais elle trouve une oreille attentive à sa situation auprès de la Communauté de Communes qui lui viendra en aide.

C'est plus motivée que jamais qu'elle rouvre le salon le 11 mai 2020. Le contexte est favorable, après 2 mois à la maison, tout le monde cherche un rendez-vous chez le coiffeur de toute urgence ! L'activité repart en flèche et le salon est très rapidement complet ! Sa zone de chalandise s'élargie et dépasse les frontières de la Bretagne romantique. Certains clients viennent des Iffs, de Lanvallay ou de Saint-Remy-du-Plain pour se faire coiffer à Meillac.

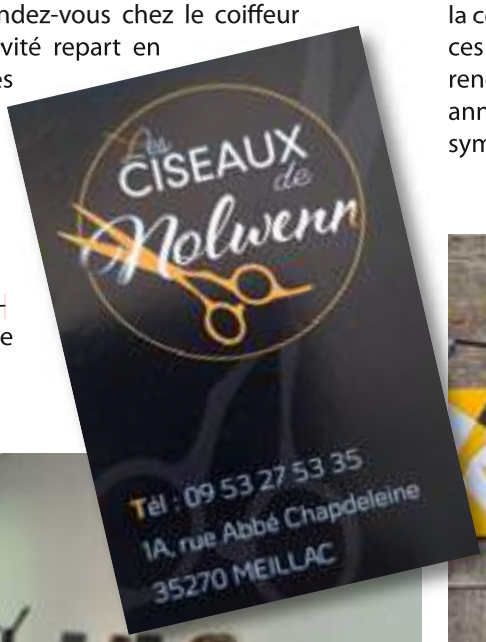

Le salon ne désempli pas jusqu'à fin octobre, où le deuxième confinement l'oblige de nouveau à fermer. C'est un coup dur et cette période d'incertitude génère beaucoup de stress. Les réponses aux questions des commerçants se font attendre.

Pourront-ils rouvrir pour les fêtes et dans quelles conditions ?

Finalement les salons de coiffure, devenus commerces essentiels, peuvent rouvrir dès le 20 novembre. Suivant un protocole sanitaire très strict, les clients sont au rendez-vous parce que d'après Nolwen « se faire coiffer c'est bon pour le moral ! » et consiste souvent à la seule sortie autorisée en dehors des courses alimentaires durant cette période qui va durer jusqu'en avril 2021.

Aujourd'hui Nolwen est plus sereine, elle pense que les salons de coiffure resteront ouverts si un nouveau confinement devait être proclamé. La sécurité du protocole sanitaire a fait ses preuves et elle pense déjà à développer son activité avec peut-être une embauche à la clé ! Son succès est tel que malgré les 12 clients qui passent en moyenne entre ses ciseaux chaque jour, les délais de rendez-vous s'allongent pour atteindre 3 semaines actuellement.

Elle veut donner entière satisfaction à sa clientèle et voit dans la coiffure un effet cocooning qui réconforte les gens pendant ces périodes difficiles moralement. Malgré tous les obstacles rencontrés, Nolwen garde un œil positif sur sa première année d'activité et remercie les meillacois qu'elle trouve sympathiques et qui l'ont accueilli à bras ouverts !